

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

A. LEGOYT

Du mouvement de la population dans les villes et les campagnes

Journal de la société statistique de Paris, tome 5 (1864), p. 206-214

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1864__5__206_0

© Société de statistique de Paris, 1864, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

Du mouvement de la population dans les villes et les campagnes.

Le progrès rapide des agglomérations urbaines au préjudice des populations rurales, est un des faits économiques les plus caractéristiques de notre temps. Il est de nature, en effet, à exercer sur la situation matérielle et morale des sociétés modernes la plus grave influence. Aussi, le gouvernement et les corps savants en France s'en sont-ils vivement préoccupés; et pendant qu'en 1859 l'administration faisait, auprès des chambres d'agriculture, une enquête spéciale sur la réalité et l'intensité des émigrations rurales, l'Institut mettait au concours la question de savoir quelles peuvent être les conséquences de toute nature de ces émigrations.

Un travail complet sur la matière devrait, selon nous, embrasser les points suivants :

1^o Quelle est, en Europe, la mesure de l'accroissement de la population des villes? 2^o Quelles sont les causes principales de cet accroissement? 3^o Quelles en sont les principales conséquences? 4^o Si l'émigration rurale est un danger pour la société, peut-elle être arrêtée ou modérée? 5^o En cas de négative, comment en neutraliser en tout ou partie les effets?

Nous nous bornerons, dans cet article, à l'examen et, s'il est possible, à la solution de la première de ces questions.

I. — ACCROISSEMENT DES POPULATIONS URBAINES D'APRÈS LES DÉNOMBREMENTS.

L'accroissement plus rapide des villes que des campagnes est probablement un fait aussi ancien que le monde. Mais il n'a pu être constaté avec certitude que depuis les recensements effectifs des populations *d'après les lieux qu'elles habitent*, recensements essentiellement modernes.

C'est dans les pays industriels que le mouvement s'est produit avec le plus d'intensité. L'Angleterre nous offre notamment le spectacle d'un progrès exceptionnel des agglomérations urbaines. Ainsi, tandis que des localités de moins de 20,000 habitants formaient, en 1801, 77 p. 100 de sa population totale, cette proportion tombait à 60.39 en 1861. Les villes de 20,000 âmes, au contraire, voyaient s'accroître, pendant la même période, leur part dans la population générale, de 23.01 à 39.61 p. 100.

Les résultats du recensement de 1861, dans le même pays, constatent que l'agglomération a suivi une marche plus rapide de 1851 à 1861 que dans les cinq périodes décennales précédentes. L'un de ces résultats est curieux, quoique prévu. Il apprend que les progrès de l'agglomération sont en raison directe de l'importance des villes. Ainsi, de 1851 à 1861, les 20 villes de premier ordre ou ayant plus de 70,000 habitants, se sont accrues de 25 p. 100 ; les 43 villes de second ordre ou de 20 à 50,000 habitants, de 14 p. 100 ; les villes de troisième ordre ou de 5 à 20,000 habitants, de 4 p. 100 ; enfin, les villes de quatrième classe ou de moins de 5,000 habitants sont restées à peu près stationnaires.

En Irlande, sur 1,000 habitants, on en comptait 139 en 1841 et 185 en 1851 dans les villes.

En Écosse, la population des villes s'est accrue de 11 p. 100 de 1851 à 1861 et celle des campagnes d'un peu moins de 1 p. 100.

En Prusse, sur 1,000 habitants, 265 habitaient les villes en 1849 et 294 en 1861. D'après le dernier *census*, le nombre des communes portant le titre de villes en Prusse est juste de 1,000.

En Saxe, l'accroissement des villes est peu sensible, par suite d'un mouvement très-caractérisé de concentration des industries dans les campagnes pendant ces dernières années. Aussi, la population urbaine, de 36.22 p. 100 en 1858, ne s'est-elle élevée qu'à 36.83 en 1861. En Saxe également, on constate que le mouvement de l'agglomération est en raison de l'importance des localités, puisque, de 1858 à 1861, les villes de plus de 10,000 âmes ont grandi de 9.33 p. 100 ; celles de 5 à 10,000, de 3.95 ; celles de 3 à 5,000, de 3.59 ; celles de 1 à 3,000, de 3.88 ; enfin, les communes de moins de 1,000 âmes de 1.53 p. 100 seulement.

En Belgique, l'accroissement annuel p. 100, de 1846 à 1856, a été de 0.81 pour les villes et de 0.32 pour les campagnes. Sur 1,000 habitants, 250 en 1846 et 261 en 1856 habitaient les villes.

En Hollande, sur 1,000 individus de la population générale, on en a recensé 356 dans les villes en 1840, et 360 en 1850.

En Danemark, les villes se sont accrues de 18.1 p. 100, de 1845 à 1855, et les campagnes de 8.4 p. 100. De 1835 à 1845, l'accroissement avait été à peu près le même entre les deux catégories de population (9.92 dans les villes et 9.72 dans les campagnes).

En Suède, pays essentiellement agricole, les populations rurales et urbaines sont

(malgré des oscillations, peu marquées d'ailleurs, dans l'un ou l'autre sens) restées à peu près stationnaires. En 1820, les premières formaient 89.89 p. 100 de la population totale et, en 1850, 89.90.

En Norvège, des fluctuations assez remarquables se sont produites dans le rapport des deux populations. Ainsi le nombre des habitants des campagnes p. 1,000 a suivi le mouvement ci-après : 1769, 911 ; — 1801, 910 ; — 1815, 912 ; — 1825, 900 ; — 1835, 903 ; — 1845, 886 ; — 1851, 807. On voit que l'affaiblissement de la population rurale a été très-sensible dans les deux dernières périodes.

En Wurtemberg, sur 1,000 habitants, il en a été recensé 244 dans les villes en 1852, et 249 en 1855.

Nous arrivons à la France. Voici dans quelles proportions les communes de l'Empire, classées par quotité de population, se sont accrues de 1836 à 1861 (25 années) :

Communes.	Accroissement pour 100.
Moins de 5,000 habitants	— 1.18
De 5 à 10,000 —	+ 8.76
De 10 à 20,000 —	+ 42.10
De 20,000 et au-dessus	+ 60.46

Ainsi, le nombre des petites communes a diminué, tandis que celui des villes s'est élevé, en raison même de l'importance de leur population, comme en Angleterre et en Saxe. On ne saurait trouver une preuve plus évidente de l'extension des centres de population au préjudice des petites localités.

Si l'on recherche dans quelle mesure ont grandi les 170 villes qui, en 1836, avaient une population totale de 5,000 habitants et au-dessus, on trouve les proportions d'accroissement ci-après, rapprochées de celles qui sont afférentes, 1^o aux communes rurales, 2^o à la France entière.

	Accroissement annuel pour 100 habitants.		
	Villes.	Communes rurales.	France entière.
De 1836 à 1841	1.71	0.22	0.41
De 1841 à 1846	2.14	0.46	0.68
De 1846 à 1851	0.63	0.12	0.22
De 1851 à 1856	2.42	0.18	0.20
De 1856 à 1861	1.85	0.02	0.32

Ainsi, le taux d'accroissement de ces villes, après une diminution de 1846 à 1851, par suite très-probablement de la profonde perturbation politique de 1848, prend subitement un essor extraordinaire de 1851 à 1856, mais pour se modérer sensiblement dans la période suivante. Quant à la proportion d'accroissement des communes rurales, après avoir, comme pour les villes, quoique dans une moindre mesure, suivi un mouvement ascendant pendant les dix premières années de la période 1836-1861, elle s'arrête pour suivre un mouvement inverse et faire place à une diminution notable.

Calculée d'après ces données, la période de doublement des villes et des communes rurales est, pour les premières, de 33 ans, pour les autres, de 533 ans!...

Cette forte inégalité dans la proportion d'accroissement des villes et des campagnes a dû modifier sensiblement la répartition générale de la population entre les communes rurales et urbaines. Voici, en effet, les documents officiels sur ce point.

Disons d'abord qu'ils considèrent comme *urbaine* la population totale des com-

munes comptant plus de 2,000 *habitants agglomérés* et comme *rurale* celle des communes d'un moindre nombre d'habitants.

Ceci posé, voici comment la répartition proportionnelle des deux populations s'est successivement modifiée d'après les quatre derniers dénombrements.

	1846.	1851.	1856.	1861.
Population urbaine	24.42	25.52	27.31	28.86
— rurale	75.58	74.48	72.69	71.14

Ces rapports s'appliquent à la France entière et constituent ainsi la moyenne générale. Il est remarquable que, de 1846 à 1861, la population urbaine s'est accrue dans 83 départements. Dans trois seulement (Indre, Nièvre, Yonne), l'élément rural est supérieur en 1861 à ce qu'il était il y a quinze ans.

En résumé, voici quel est, dans les principaux États de l'Europe, d'après les recensements les plus récents, le rapport de la population urbaine à la population rurale. Il importe de faire remarquer que les rapprochements résultant du tableau qui va suivre ne sont que très-relativement exacts, des localités de très-faible importance portant, en vertu de chartes anciennes, dans un certain nombre de pays, le nom de *ville*, bien que, par le petit nombre relatif de leurs habitants, elles appartiennent en réalité à la population rurale. On comprend, en outre, qu'il serait nécessaire, pour pouvoir apprécier le degré d'homogénéité des valeurs ci-après, de connaître les éléments qui, dans chaque pays, ont servi de base à la distinction entre les deux natures de population. C'est sous le bénéfice de cette double observation que nous donnons le résultat de nos calculs :

PAYS.	Dates des recensements.	Rapport pour 100 de la population	
		urbaine.	rurale.
Angleterre	1861	50.37	49.63
Bavière	1861	30.34	69.66
Belgique	1856	26.08	73.92
France	1861	28.86	71.14
Hanovre	1858	13.73	87.27
Hesse (grand-duché)	1861	31.95	68.05
Hollande	1850	36.17	63.83
Italie (royaume d')	1861	24.75	75.25
Prusse	1861	29.42	70.58
Russie	1858	9.40	90.60
Saxe	1858	35.47	64.63
Suède	1855	10.40	86.60

L'Angleterre est, à une grande distance des autres États, celui qui compte le plus d'habitants dans les villes; la Suède, puis le Hanovre, pays à peu près exclusivement agricoles, sont ceux qui en comptent le moins.

II. — INFLUENCE DES AGGLOMÉRATIONS SUR LE MOUVEMENT ANNUEL DE LA POPULATION.

Les agglomérations ont une action plus ou moins sensible, selon le degré de leur intensité, sur le nombre des naissances, des mariages et des décès, ainsi que sur tous les faits qui se rapportent à ces trois grands actes de la vie civile. Nous allons en chercher la preuve dans les publications officielles relatives au mouvement de la population en France pendant ces dernières années.

Pour donner à cette recherche toute la précision possible, nous avons établi quatre grands groupes : 1^o le département de la Seine, qui représente le plus haut

degré de l'agglomération; 2° la population *totale* de toutes les communes dont la partie *agglomérée* dépasse 2,000 habitants, cette population représentant l'élément urbain; 3° la population de toutes les communes d'un chiffre de population inférieure, que nous considérerons comme rurale; 4° la France entière.

Cette classification une fois établie, il y a lieu de se demander tout d'abord quelle est celle des quatre populations ci-dessus qui s'accroît le plus rapidement par l'excédant des naissances sur les décès pour 100 habitants. Le tableau ci-après, calculé pour les années 1853, 1856 et 1860 (années normales n'ayant été affectées ni par la guerre, ni par une épidémie, ni par une cherté exceptionnelle), répond à cette question :

	Seine.	Villes.	Campagnes.	France.
1853	0.15	0.29	0.43	0.39
1856	0.72	0.13	0.35	0.32
1860	0.63	0.40	0.50	0.48

Ces rapports indiquent que le maximum de l'accroissement appartient à la Seine à partir de 1853. Viennent ensuite la population rurale, la France entière, et à une assez forte distance, sauf en 1860, la population urbaine. Le rapport si élevé afférent à la Seine ne s'est produit qu'à partir de 1855. Il est le double résultat d'abord des améliorations considérables survenues dans les conditions hygiéniques de Paris depuis cette époque, puis d'une immigration considérable d'adultes, c'est-à-dire d'individus arrivés à l'âge qui donne la moindre mortalité.

III. — LA FRÉQUENCE DU MARIAGE EST-ELLE EN RAISON INVERSE OU DIRECTE DE L'AGGLOMÉRATION ?

La solution du problème nous paraît être dans le tableau ci-après, qui indique le nombre d'habitants pour un mariage pour chacun de nos quatre groupes.

	Seine.	Villes.	Campagnes.	France.
1853	96	112	134	129
1856	96	120	132	126
1860	101	122	129	126

Ainsi l'agglomération favorise les mariages par cette raison fort simple que les adultes des deux sexes sont en plus grand nombre dans les villes que dans les campagnes. Aussi est-ce dans le département de la Seine qu'il s'en contracte le plus.

Nous allons voir que la fécondité légitime (nombre moyen des enfants par mariage) est au contraire en raison inverse de l'agglomération, ou plus exactement de l'extrême agglomération.

	Seine.	Villes.	Campagnes.	France.
1853	2.31	3.24	3.28	3.21
1856	2.40	3.25	3.30	3.23
1860	2.46	3.20	3.08	3.07

La Seine a le moindre coefficient de fécondité; celui des villes, des campagnes et de la France ne diffère pas sensiblement. Si l'on déduit une moyenne annuelle de la période 1853-1860 (huit années), on trouve que ce coefficient est, pour la Seine, de 2.32; pour les villes, de 3.23; pour les campagnes, de 3.14; pour la France, de 3.13. La fécondité des mariages serait donc plus grande dans les villes que les populations rurales. Toutefois, ce fait ne remonte qu'à un petit nombre d'années.

La moindre fécondité de la Seine pourrait bien s'expliquer par l'âge des époux

au moment du mariage. Il est certain, en effet, que cet âge est plus élevé dans la Seine et les villes que dans les campagnes.

Nous donnons ci-après le résultat de recherches faites sur ce point pour une période récente.

	Age moyen au mariage			
	de l'homme.		de la femme.	
	Ans.	Mois.	Ans.	Mois.
Seine	31	9	27	0
Villes	31	1	26	7
Campagnes	30	3	25	11
France.	30	6	26	2

Nous venons de voir que la fécondité légitime est plus grande dans les villes et les campagnes qu'à Paris. Il importe maintenant de vérifier si la fécondité générale, c'est-à-dire le rapport, non plus des naissances légitimes aux mariages, mais du total des naissances aux habitants, se modifie selon le degré de l'agglomération. Voici ce que les documents officiels nous apprennent sur ce point (nombre d'habitants pour 1 naissance) :

	1853.	1856.	1860.
Seine	32	32	32
Villes	35	34	35
Campagnes	41	40	40
France	39	38	38

On voit clairement ici que la fécondité générale est, contrairement à ce qui se passe pour la fécondité légitime, en raison directe de l'agglomération. Cette différence provient des naissances naturelles, beaucoup plus nombreuses dans les villes et surtout à Paris que dans les campagnes.

Dans les populations complètement stationnaires, le rapport des naissances totales à la population indique approximativement la longueur de la vie moyenne. Nous verrons plus loin que celle que l'on déduit, d'après la méthode de Halley, des décès par âge s'en rapproche très-sensiblement. Ceci admis, le tableau ci-dessus indique que c'est dans les campagnes que se trouve la plus longue vie moyenne. Les villes viennent après; elles sont suivies à une certaine distance par le département de la Seine.

On a constaté de tous temps et, au moins en Europe, qu'il naît un plus grand nombre de garçons que de filles. Quel est celui de nos quatre groupes de population dans lequel cette différence, à laquelle on a donné le nom de *rapport sexuel*, est le plus caractérisé? Les documents officiels sont encore très-précis et concluants sur ce point. Ainsi, d'après une moyenne déduite de la période 1853-1860, on trouve que, pour 100 filles, il naît 104.15 garçons dans la Seine; 104.85 dans les villes, et 106.13 dans les campagnes. Quelques statisticiens ont cru devoir en conclure que les travaux de l'agriculture, qui ont une action si manifeste sur le développement de la force musculaire, déterminent la supériorité numérique des garçons. Nous ne savons si cette raison est fondée, mais le phénomène qu'elle cherche à expliquer est certain; car on le constate dans tous les pays de l'Europe.

Les agglomérations favorisant les unions illicites, le nombre des naissances naturelles doit être plus élevé dans la Seine que dans les villes et surtout que dans les campagnes. Il suffira, pour mettre ce fait en évidence, de citer les résultats de 1860, ceux des années antérieures ne présentant que des différences insignifiantes.

	Naissances totales.	Enfants naturels.	Enfants pour 100 naissances.
Seine	58,042	15,092	26.00
Villes	244,225	27,744	11.36
Campagnes	654,608	26,461	4.04
France.	956,875	69,297	7.24

On voit que la Seine fournit, à elle seule, pour 100 naissances, au moins six fois et les villes près de trois fois plus d'enfants naturels que les campagnes. Cette situation est très-défavorable sans doute; mais il ne faut pas perdre de vue que beaucoup de filles-mères des campagnes ou des petites villes viennent faire leurs couches dans les grands centres, ce qui ne permet pas de discerner la part véritable des trois groupes de population dans les naissances illégitimes que l'état civil leur attribue. Il n'est pas moins certain que les localités voisines fournissent bon nombre d'enfants trouvés ou abandonnés aux établissements hospitaliers des grandes villes, et que ces enfants y sont tous inscrits comme *enfants naturels*, bien qu'il soit notoire que quelques-uns sont nés dans le mariage.

Sur une quantité donnée de naissances, il est toujours un certain nombre d'enfants qui viennent morts au monde ou décèdent soit pendant, soit peu après l'accouchement. Dans la langue administrative, on a donné à ces enfants le nom de *mort-nés* (dénomination peu exacte en France où, sous ce titre, on comprend en outre les enfants morts dans les *trois jours* qui précèdent la déclaration de naissance). Or, on constate, depuis quelques années, une forte et régulière augmentation des mort-nés en France, malgré la diminution générale de la mortalité et le nombre croissant, dans les petites villes et les campagnes, des sages-femmes sorties des écoles d'accouchement. Cette augmentation, que l'on a cherché à s'expliquer par des tentatives d'avortement de plus en plus fréquentes, par l'emploi de plus en plus abusif du seigle ergoté, par l'influence de la suppression des tours sur les infanticides restés inconnus, et dont la véritable cause est peut-être dans l'habitude que prennent les parents, sur l'incitation des organes de l'autorité, de déclarer non-seulement les mort-nés venus à terme, mais encore les produits qui n'ont que quelques mois de vie fœtale, cet accroissement, disons-nous, s'applique aux trois groupes de population que nous étudions. En 1860, le rapport des mort-nés au total des naissances (mort-nés compris) était, dans la Seine, de 6.87; dans les villes, de 5.25; dans les campagnes, de 3.88 p. 100. Ici encore se fait sentir l'influence favorable de la vie rurale.

La mortalité, à nombre égal d'habitants, est moindre dans les campagnes que dans les villes. En 1860, sur 100 habitants, la Seine a compté 2.53 décès; les villes 2.50 et les campagnes 2.00 seulement. Ce n'est que depuis quelques années seulement que le coefficient de la Seine est presque aussi favorable que celui des villes réunies. En 1853, il était de 2.95.

La vie moyenne, déduite de calculs faits sur les tables mortuaires (décès par âge), s'établit ainsi qu'il suit aux divers âges et pour chacun des trois groupes :

Ages.	Seine.		Villes.		Campagnes.	
	Ans.	Mois.	Ans.	Mois.	Ans.	Mois.
0'	31	5	35	7	38	7
1	38	5	42	3	46	4
5	42	9	46	5	48	10
10	39	4	43	8	46	5
20	31	9	36	9	39	3
50	17	»	19	»	19	7
80	4	5	4	10	4	7

On voit que la vie moyenne aux divers âges est plus longue dans les campagnes que dans les villes et surtout que dans la Seine.

Les différences que présentent à ce point de vue les trois catégories de population, ne sont, d'ailleurs, très-marquées que dans l'enfance; elles s'effacent ensuite pour faire place, vers l'extrême vieillesse, presque à l'égalité.

En résumé : 1° Dans presque tous les États de l'Europe qui publient officiellement les faits relatifs au mouvement de leur population, l'accroissement de cette population est sensiblement plus rapide dans les villes que dans les campagnes, et le phénomène se manifeste surtout dans les pays manufacturiers.

2° Le degré d'agglomération des populations exerce une influence très-notable sur le rapport aux habitants : a) des naissances ; b) des mariages ; c) des décès.

3° En France, les campagnes, naguère si fécondes, ont, depuis quelques années, un peu moins d'enfants par mariage que les villes (Paris non compris) ; mais il est incontestable qu'elles les conservent mieux, puisque leur population s'accroît exclusivement par l'excédant des naissances sur les décès, tandis que les villes reçoivent une immigration considérable et continue. Ce résultat serait bien plus saillant encore, si l'on pouvait distraire de la mortalité des campagnes les nombreux enfants que les villes y envoient en nourrice.

4° Le rapport sexuel (supériorité numérique des garçons sur les filles à la naissance) est plus caractérisé dans les campagnes que dans les villes.

5° Les campagnes ont, dans une très-forte proportion, un moindre nombre d'enfants naturels et de mort-nés.

6° A population égale, on se marie moins dans les campagnes, mais on s'y marie plus tôt, et cependant la fécondité des mariages y est aujourd'hui inférieure à celle des villes (Paris toujours excepté).

7° Enfin, la durée de la vie moyenne, qu'on la déduise du rapport des naissances aux habitants ou de l'âge moyen des décédés, est plus longue dans les campagnes que dans les agglomérations urbaines.

D'où cette conclusion : que le mouvement de concentration qui s'opère si manifestement depuis quelques années en France, doit exercer un jour la plus regrettable influence sur la situation sanitaire et morale des populations.

La vérité nous oblige cependant à dire que cette influence, au moins en ce qui concerne la mortalité, ne s'est encore produite dans aucun des États où la population s'agglomère le plus rapidement, et notamment en France, en Angleterre et en Belgique. Loin de là, dans ces pays, par suite d'une plus grande aisance générale et de toutes les circonstances favorables qui se produisent avec une civilisation progressive, la mortalité semble obéir, toutes choses égales d'ailleurs, à un mouvement de diminution assez caractérisé.

Il est, en outre, remarquable, qu'au moins en France, le rapport des naissances naturelles à la population est, depuis quelques années, à peu près invariable, et que, dans les années où les documents officiels en constatent l'accroissement accidentel, il a plutôt lieu dans les campagnes que dans les villes. Faut-il en conclure que, par suite de la facilité actuelle des communications, le paysan fréquente plus souvent les villes que par le passé et qu'il en subit à un plus haut degré les mauvaises influences ? ou bien encore que la cherté croissante des valeurs locatives et de la main-d'œuvre détermine un mouvement d'émigration de l'industrie qu'attirerait, en

outre, dans les campagnes, une plus grande aptitude que par le passé à utiliser les forces motrices naturelles qui s'y trouvent ? Le champ est ouvert aux hypothèses.

Il nous reste à rechercher si les mêmes faits se reproduisent dans les autres pays qui publient le mouvement annuel de leur population séparément pour les villes et les campagnes. Ce sera l'objet d'une seconde étude.

A. LEGOFF.
